

Paris, le 18 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Evolution du capital d'UNOFI : Financière Thémis et AXA France Vie entrent en négociations exclusives avec La France Mutualiste et le groupe Malakoff Humanis en vue de la cession du contrôle d'UNOFI

Financière Thémis – dont les actionnaires sont le Conseil supérieur du Notariat (CSN) et le Groupe Burrus – et Axa France ont conclu ce vendredi 18 Juillet un accord formalisant l'entrée en négociations exclusives avec La France Mutualiste et le groupe Malakoff Humanis, en vue de l'acquisition par ces derniers de 85 % du capital de la SAS UNOFI (« UNOFI »).

L'accord signé ce jour prévoit qu'en cas de réalisation de la transaction, le groupe Malakoff Humanis détiendrait 85 % du capital d'UNOFI : 51% pour La France Mutualiste et 34% pour la Holding Malakoff Humanis.

Le CSN conserverait, via la Financière Thémis, dont il demeurerait l'unique actionnaire, une participation de 15% au capital d'UNOFI, garantissant ainsi la continuité du lien stratégique fort entre la profession notariale et l'outil patrimonial historique qu'est UNOFI.

Une opération guidée par la pérennité et le respect de l'identité d'UNOFI

L'opération envisagée intervient à l'issue d'un processus ouvert qui a permis au Conseil supérieur du Notariat (CSN) de sélectionner le groupe Malakoff Humanis sur la base de plusieurs critères :

- La solidité du Groupe pour accompagner financièrement la croissance d'UNOFI dans la durée ;
- L'adhésion à des valeurs communes et à une gouvernance respectueuse de l'autonomie d'UNOFI ;
- Le savoir-faire du groupe en matière de satisfaction client, de digitalisation et d'IT.

Dans le cadre de cette transaction, Financière Thémis et Malakoff Humanis concluraient un accord de long terme afin que Malakoff Humanis s'engage à préserver l'originalité du modèle d'UNOFI, notamment la pérennité de la relation privilégiée d'UNOFI avec les clients des offices notariaux, ainsi que la continuité opérationnelle de ses implantations-clés.

Le groupe Malakoff Humanis manifeste ainsi sa volonté :

- De maintenir le siège administratif d'UNOFI à Brive-la-Gaillarde et sa présence en région afin de conserver le lien de proximité avec la clientèle du groupe ;
- De préserver les équipes et les savoir-faire qui font la force d'UNOFI ;
- D'accompagner son développement dans le respect de son histoire et de ses partenaires.

Une recomposition capitalistique au service du développement d'UNOFI

La transaction permettrait à UNOFI de s'adosser à un groupe paritaire et mutualiste de premier plan, en plein développement, offrant à ses collaborateurs et clients de nouvelles perspectives d'avenir, tout en garantissant la stabilité de son positionnement.

Société fondée en 1988, UNOFI propose une large gamme de solutions et de services d'assurance vie, avec plus de 10,7 milliards d'euros d'encours et un résultat d'exploitation de 60 millions d'euros, ainsi qu'un ratio *Solvabilité II* de 268% en 2024.

Cette prise de participation accélérerait l'ambition stratégique du groupe paritaire et mutualiste Malakoff Humanis sur le marché de l'épargne. Une ambition qui s'est d'abord structurée autour du rapprochement entre La France Mutualiste et Malakoff Humanis (23,2 milliards d'euros d'encours) en avril 2024, et qui se renforcerait avec une prise de participation majoritaire dans le capital d'UNOFI (10,7 milliards d'euros d'encours). A l'horizon 2026, cela se traduirait par un chiffre d'affaires en épargne de 2 milliards d'euros, vs 220 millions d'euros en 2023 pour le groupe Malakoff Humanis.

L'opération reste soumise au processus légal d'information et de consultation des instances représentatives du personnel d'UNOFI.

Par ailleurs, la réalisation de la transaction serait soumise à l'obtention d'autorisations réglementaires et de concurrence usuelles en vue d'une finalisation au second semestre 2025.

Bertrand Savouré, Président du CSN, a déclaré : « Cette opération donnerait un nouvel élan à UNOFI car le choix d'un adossement à un acteur aussi important et solide que Malakoff Humanis permettrait un élargissement des solutions patrimoniales et d'une expertise forte à la disposition des clients des notaires, afin de répondre à leurs besoins d'épargne toujours croissants. Fidèle à sa tradition de rigueur déontologique, d'exigence et de service rendu à ses clients, le CSN a mené un processus rigoureux, à la fois transparent et collégial, pour sélectionner le meilleur partenaire pour UNOFI. Le maintien d'une participation stratégique du notariat au capital d'UNOFI témoigne de notre attachement à un modèle exigeant, conforme à nos valeurs, qui garantisse la liberté et l'indépendance du notaire. »

Thomas Saunier, Directeur général du groupe Malakoff Humanis, ajoute : « Nous sommes très fiers d'avoir été choisis par le Conseil supérieur du notariat pour cette opération, en parfaite cohérence avec notre stratégie visant à créer un acteur fort, engagé et durable de l'épargne. Malakoff Humanis et La France Mutualiste, en tant qu'associés majoritaires, sauront préserver la singularité d'UNOFI, dans le respect de son identité et de ses engagements. »

Isabelle Le Bot, Directrice générale de La France Mutualiste, Directrice de l'épargne du groupe Malakoff Humanis conclut : « Ce rapprochement illustre parfaitement notre volonté de construire des partenariats durables, fondés sur la complémentarité des expertises et la confiance. UNOFI, par son positionnement unique et la qualité de ses équipes, s'intègre naturellement dans notre projet de développement. Ensemble, nous pourrions accélérer la dynamique du Groupe sur l'épargne tout en préservant l'identité forte d'UNOFI. »

Les vendeurs ont été conseillés par Nemrod comme conseil financier, Bredin-Prat et Latham et Watkins comme conseils juridiques et Deloitte pour les travaux d'évaluation. Les acquéreurs ont été conseillés par Centerview et Rothschild & Co comme conseils financiers.

À propos du Conseil supérieur du notariat (CSN)

Le Conseil supérieur du notariat (CSN) est l'organisation professionnelle du notariat habilitée à s'exprimer au nom des notaires de France. Le CSN est un établissement d'utilité publique créé en 1941. La refondation républicaine avec l'ordonnance du 2 novembre 1945 dote le notariat de structures institutionnelles. La profession notariale est délégataire de l'autorité de l'Etat. Elle participe au service

public de l'authenticité et de la publicité foncière ainsi qu'à la collecte de la recette fiscale. Le CSN est au service des élus du notariat, des instances, des notaires et des collaborateurs, et au service du public. Lié à l'Etat par une convention d'objectifs, le CSN est le pilote des politiques conduites par le notariat.

A propos d'UNOFI

Créé en 1988, le groupe UNOFI (Union notariale financière) est une société de gestion de premier plan dans le domaine de l'immobilier dont la capitalisation s'élève à près de 3 milliards d'euros. UNOFI a pour vocation d'aider les notaires à fournir le meilleur accompagnement et la meilleure expertise pour leurs clients en matière de conseil patrimonial privé et de conseil patrimonial à destination des entreprises. UNOFI est composé de 4 sociétés filiales chargées de proposer une offre globale de produits financiers :

- *Unofi-Assurances*, compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation
- *Unofi-Crédit*, société de financement
- *Unofi-Patrimoine*, distribution des solutions financières
- *Unofi-Gestion d'Actifs*, gestion de SCPI et investissements immobiliers pour le compte d'Unofi-Assurances

À propos du groupe Malakoff Humanis

Acteur clé de la protection sociale paritaire et mutualiste, Malakoff Humanis accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire.

Avec 10,5 Mds€ de fonds propres, près de 400 000 entreprises clientes et plus de 9 millions de personnes protégées, Malakoff Humanis couvre 15 % du marché de la santé et de la prévoyance collectives. En épargne, Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 880 M€ en 2024.

En tant que caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 44,4 Mds€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal le Groupe accompagne ses clients fragilisés, et est engagé sur le Handicap - à travers sa fondation Malakoff Humanis Handicap -, le Cancer, le Bienvieillir et les Aidants. Plus de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

www.malakoffhumanis.com

À propos de la France Mutualiste

La France Mutualiste est la mutuelle d'épargne individuelle du Groupe Malakoff Humanis. Forte d'une expérience acquise depuis plus de 130 ans, elle a l'ambition de permettre à tous les Français de se constituer une épargne solide et de construire leur retraite. Avec ses 491 collaborateurs, 240 bénévoles, et un réseau de 58 agences, La France Mutualiste conseille et accompagne 226 599 adhérents dans leur stratégie d'épargne. En 2024, La France Mutualiste affiche un chiffre d'affaires de 665,6 millions d'euros et un taux de solvabilité de > 250%, reflétant sa solidité financière et la confiance de ses adhérents. Ses valeurs de solidarité, de transparence et de proximité guident son engagement. De plus, sa politique ambitieuse d'investissement responsable vise à concilier performance financière et impact positif sur la société et l'environnement. Plus d'informations sur la-france-mutualiste.fr La France Mutualiste, Tour Pacific, 11-13 cours Valmy, 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX, Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Contacts presse :

Audrey Ngoh Dad – audreyngohdad@primatice.com – 06 64 21 94 45

Stéphane Dupont – stephane.dupont@malakoffhumanis.com - 06 08 90 22 47

Nathalie Feld – nfeld@image7.fr – 06 30 47 18 37

Marine Lathuillière – m.lathuilliere@la-france-mutualiste.fr – 06 65 12 56 08

Emmanuelle Pionnier – emmanuelle.rp@oxygen-rp.com – 06 09 09 15 06